

Compte rendu de l'ouvrage d'Ahmed Boukous intitulé : *Revitalisation de la langue amazighe* et sous-titré : *Défis, enjeux et stratégies*, publié par l'Institut Royal de la culture amazighe, série : Etudes n° 22, Imprimerie Top Press, Rabat, 2012.

Physiquement, le livre d'Ahmed Boukous comporte 354 pages. Après les premières pages s'ouvrant sur un bel exergue correspondant à un passage emprunté à Amin Maalouf préconisant le droit de chaque citoyen à reconnaître une part de lui-même dans la culture mondiale émergente dans le nouveau millénaire, puis après le rappel de quelques titres publiés par l'auteur, vient un sommaire, des pages présentant le protocole de transcription ainsi que le système de transcription adoptés. Ensuite un prologue d'une dizaine de pages (pp. 1-10) met en contexte la problématique abordée dans sa complexité et résume les axes essentiels des thématiques abordées.

L'ouvrage s'organise en deux grandes parties. Dans la première (pp. 11 – 120), composée de 5 chapitres, l'auteur fait le diagnostic de la situation linguistique de l'amazighe en relation avec les autres langues au Maroc, aussi bien sur le plan national que supranational. Il dresse un bilan des divers facteurs qui menacent la survie de l'amazighe ou entravent son évolution. Situation que résume bien la notion d'*attrition* langagière.

La deuxième partie (pp. 121 – 310), composée de 7 chapitres, passe en revue les éléments porteurs d'espoir susceptibles d'assurer la *revitalisation* de l'amazighe dont les plus essentiels sont représentés par :

- l'importance du cumul réalisé par les travaux de description de la langue et de la culture amazighes depuis le protectorat à nos jours (après séparation prudente entre ce qui relève de l'idéologie et ce qui relève de la science) ;
- le succès des stratégies adoptées au niveau de l'action de la société civile et de la réponse positive apportée par l'Etat aux aspirations des défenseurs de l'amazighe (fait que résume bien la notion de *résilience*) ;
- les efforts prometteurs de codification, normalisation et standardisation de l'amazighe ;
- la possibilité de contourner les étapes intermédiaires entre le local et le global grâce au concept de *glocalisation* dont l'application permet « de fournir un levier de maîtrise des effets de la dominance induits par la globalisation et ceux des mécanismes de résilience générés par les spécificités locales » (p. 313). Ensuite, vient un épilogue servant de conclusion à l'ouvrage (pp. 311 – 326).

Le livre se termine par une bibliographie bien fournie, un index des termes, une table des figures et une table des matières.

Sur le fond, la description que fait l'auteur de la situation linguistique marocaine est devenue un classique dans les travaux de sociolinguistique sur le Maroc, notamment la hiérarchie proposée des strates linguistiques qui y coexistent : la strate locale (l'amazighe), la strate centrale (l'arabe), la strate supercentrale (le français) et la strate hypercentrale (l'anglais).

Le livre explore des notions qui pourraient sembler, de prime abord, relever d'une simple terminologie subjective (résilience, revitalisation, attrition, glocalisation, obsolescence,...), mais qui constituent de véritables concepts puisés dans la littérature spécialisée. Le pari de cette situation est justement de garder suffisamment de distance par rapport à sa subjectivité afin d'asseoir ses questionnements et son argumentation sur des bases objectives. De sorte que l'auteur s'efforce, dans le style adopté, « d'établir l'équilibre entre la règle de la méthode scientifique et les principes de l'éthique et de l'équité dont le chercheur citoyen ne peut se départir » (p. 10).

Ceci a une incidence indéniable sur son style d'écriture où chaque mot est pesé, où il s'interdit tout dérapage émotif, rattrapé cependant par le sens commun que pourraient suggérer des termes comme « revitalisation », « mise à mort », « mise en danger » des langues.

Le livre présente une multiplicité d'angles de vue, sur la situation des langues au Maroc, et, en particulier, celle de l'amazighe. Le même objet est abordé selon plusieurs points de vue ; le politologue, le sociologue, le sociolinguiste, le linguiste, y trouvent tous leur compte.

La documentation et les références bibliographiques utilisées sont d'un intérêt primordial aussi bien du point de vue de leur pertinence que de leur actualité, les travaux classiques ne sont pourtant pas négligés.

La question de la variation linguistique est abordée sur la base d'un examen minutieux du système phonologique et morphologique des parlers étudiés en relation avec l'éclairage apporté par les variables sociolinguistiques considérées. On reconnaît le travail de l'homme de terrain.

Par ailleurs, le dialectologue est satisfait de recommandations, concernant les travaux hérités du colonialisme, de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Le livre lui-même reflète l'approche dialectique entre l'objet d'analyse conçu comme une entité abstraite et son ancrage dans la société : incessant va et vient entre les préoccupations académiques chiffrées et les notions d'éthique et d'équité.

Le style est dominé par une approche « économiste » de la langue : notion de marché, échange, gestion, offre, globalisation ainsi que le concept de conflit, violence symbolique (inspiré de Bourdieu). De telle manière qu'en plus de servir d'outil de positionnement dans la hiérarchie sociale, la langue est « un indicateur de développement cognitif de l'individu ». Ce qui met en parallèle le développement socio-économique avec le degré d'accès à la connaissance. L'auteur recourt abondamment à la matrice SWOT utilisée dans le domaine de la gestion des entreprises.

Face au « poids » des forces sociales pratiquement inconscientes qui relèguent l'amazighe dans une position de langue minorée, l'auteur entrevoit, pour faire pencher la balance, l'opportunité d'un recours volontariste à l' « émergence de la conscience identitaire communautaire » tout en signalant le danger probable du communautarisme.

Suite à l'institutionnalisation de l'amazighe comme langue officielle, à côté de l'arabe standard, il appelle à plus d'implication des décideurs politiques, la société civile ayant accompli, en grande partie, sa tâche.

Le cheminement de la pensée de l'auteur se fait avec prudence, la progression se fait du simple au complexe, anticipant les objections des contradicteurs éventuels. Il est tenu compte d'un préalable important : celui de la nécessité de séparer le discours *épilinguistique* (registre des représentations que se fait le locuteur de sa langue et explications spontanées relevant d'un amateurisme de bonne foi mais souvent passionnel) du discours *métalinguistique* (fondé sur une approche plus prudente, demandant sans cesse à l'évidence de se justifier).

Le projet de codification et de standardisation de l'amazighe ayant suscité beaucoup de polémique, l'auteur, sans contourner la difficulté, expose pas à pas les diverses étapes de la réflexion à ce sujet, l'adoption et l'adaptation de l'alphabet tiffinaghe, les divers niveaux des propositions de standardisation : supranational, national, régional et local, ainsi que leurs avantages et inconvénients. On peut souligner une conception révolutionnaire de la standardisation entrevue par l'auteur : une *standardisation raisonnée*. Celle-ci, loin de limiter l'avenir de la sauvegarde de l'amazighe au seul locuteur amazighophone appelé à agir au niveau de la transmission générationnelle ainsi qu'à l'action militante sur le plan civil et national, et loin de le faire dépendre uniquement de « la conscience et de l'engagement de la communauté concernée » (p. 8, citant Landry et *al.* : 2005), pourrait répondre « aux besoins des apprenants dont l'amazighe, local ou régional, n'est pas langue première, d'autant plus que la Constitution consacre le caractère national de l'amazighe » p. 257).

Ainsi pourrait se dessiner, à notre sens, un espoir de voir s'élargir la base de la masse parlant l'amazighe en misant aussi, pour la promotion de cette langue, de façon parallèle à la transmission générationnelle, sur les locuteurs dont l'amazighe n'est pas la langue maternelle. Cette voie pourrait favoriser une généralisation de l'enseignement de l'amazighe dans une perspective de standardisation qui serait envisagée comme « la construction » du standard national à partir de la capitalisation des convergences interdialectales et l'enrichissement du vocabulaire commun par le moyen de la néologie lexicale et de la terminologie pour créer les technoclectes nécessaires » (p. 245).

Par ailleurs, à l'issue de cette brève synthèse, nous nous permettons de formuler une remarque. Comme corrélat à cette conception innovante de la standardisation, nous pensons que, bien que compréhensible sur le plan historique, la réflexion proposée par l'auteur, sur l'amazighité (pp. 317-321), et ce malgré la référence au discours royal du 17 octobre 2001 où il est affirmé que « l'amazighité occupe une position centrale dans l'identité nationale, qu'elle constitue une culture en partage entre les différentes sensibilités du peuple marocain » (p. 138), cette réflexion donne l'impression de se limiter au seul rapport entre amazighe et amazighité et ne développe pas la conception originale mentionnée plus haut, susceptible, pour sa part, de contribuer au renforcement de la masse parlante de l'amazighe standard en cours de construction. Sur le plan de la recherche en dialectologie également, elle ne permet pas de combler la fracture entre la recherche sur l'arabe marocain et celle portant sur les diverses variétés de l'amazighe, qui semblent se tourner le dos.

Ainsi, le sentiment pour certains locuteurs d'appartenir au monde de l'amazighité bien qu'ayant l'arabe comme langue maternelle (soit par rupture de la courroie de transmission générationnelle, soit du fait de l'appartenance à un espace historiquement arabisé mais où le substrat amazighe est patent à tous les niveaux : phonique, morphosyntaxique et lexical, sans oublier le toponymique et le patronymique), ne trouverait pas son expression dans l'amazighité réduite au seul rapport entre l'amazighe et la communauté amazighophone. En effet, il nous semble que les travaux d'investigation sur l'arabe marocain sont susceptibles d'apporter des éclairages sur des états de la langue amazighe concernant son système phonologique, morphosyntaxique et lexical. La recherche sur la structure et l'histoire de l'arabe marocain relève aussi, pour une grande part, à notre sens, de la réflexion sur l'amazighité, entendue en tant qu'ensemble de valeurs culturelles qui constitue le socle de notre personnalité et qui transcende l'amazighophonie.

Fouad Brigui
Université Sidi Mohammed Ben Abdallah, Fès